

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 474**22 juin 2001****SOMMAIRE**

ACE Fashion S.A., Luxembourg	22752	Ficino S.A.H., Luxembourg	22740
Alma Invest S.A.H., Luxembourg	22746	Fidelity Funds II, Sicav, Luxembourg	22745
Alpine Foreign Investments S.A., Luxembourg	22739	Fiduciaire Piranhas S.A., Luxembourg	22716
Amberlux S.A.H., Luxembourg	22740	Fiduciaire Piranhas S.A., Luxembourg	22716
Aratoc International S.A.H., Luxembourg	22736	Finance Orion, S.à r.l., Luxembourg	22717
Ardeco S.A., Luxembourg	22743	Finance Orion, S.à r.l., Luxembourg	22717
Aura Holding S.A., Luxembourg	22721	Finance Orion, S.à r.l., Luxembourg	22717
Azabu Holding S.A., Luxembourg	22727	Futur 2000 S.A.H., Luxembourg	22742
Bentex Trading S.A., Luxembourg	22732	G.A.C. Trust Holding S.A., Luxembourg	22716
Berenis S.A.H., Luxembourg	22742	G.B.O.-General Beverage Overseas S.A., Luxem- bourg	22706
Berenis S.A.H., Luxembourg	22743	Gemplus International S.A., Senningerberg	22710
Bering Venture Capital A.G., Luxembourg	22748	Gemplus International S.A., Senningerberg	22715
Best Properties S.A.H., Luxembourg	22725	Ginor Holding S.A., Luxembourg	22727
BGP Communication S.A., Bertrange	22752	Girasol Participations S.A., Luxembourg	22748
Braunfinanz, Luxembourg	22747	Gosun S.A., Luxembourg	22717
Buildinvest International S.A., Luxembourg	22729	GS Sports S.A., Bettembourg	22719
Buvest Holding S.A., Luxembourg	22743	Hadafin Europe S.A., Luxembourg	22750
Car Sud International S.A., Luxembourg	22750	Halette S.A., Luxembourg	22750
Causerman Investissements S.A., Luxembourg	22736	Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., Luxembourg	22720
Chablis S.A., Luxembourg	22747	Henri S.A.H., Luxembourg	22747
Chéri Holding S.A., Luxembourg	22737	Hifi-Connection, S.à r.l., Bettembourg	22715
Cimbel Holding S.A., Luxembourg	22748	Hifi-Connection, S.à r.l., Bettembourg	22716
Comast Luxembourg S.A., Luxembourg	22737	Hochston S.A.H., Luxembourg	22752
Corevest - Compagnie de Recherches et d'Inves- tisements S.A.H., Luxembourg	22744	Holleur S.A., Luxembourg	22738
Dakarinvest S.A., Luxembourg	22737	Ibex Corporation S.A., Luxembourg	22735
E.T.B.O., European Trading and Business Office S.A., Luxembourg	22707	ING RPFi Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	22719
Elsa S.A.H., Luxembourg	22747	Industrial Partnership AG, Luxembourg	22724
Ensien Holding S.A., Luxembourg	22729	Intercharter S.A.H., Luxembourg	22723
Equilibrage Lambert, S.à r.l., Luxembourg	22707	Intercultures S.A.H., Luxembourg	22735
Euro Lord Trading, S.à r.l., Luxembourg	22709	Italgamma S.A., Luxembourg	22723
Europe Investors & Finance S.A., Luxembourg	22716	Kapinvest Europe Holding S.A., Luxembourg	22727
European Business Network S.A., Luxembourg	22708	Koliri S.A., Luxembourg	22750
European Modular Construction S.A., Luxem- bourg	22732	Laboratoires Pharmédical S.A., Luxembourg	22724
Eurverpack S.A., Luxembourg	22708	Land Investments S.A., Luxembourg	22726
Exobois Holding, Luxembourg	22726	Lastour & Co Holding, Luxembourg	22726
F. J. F., S.à r.l., Koerich	22719	Looping International S.A.H., Luxembourg	22723
Faita S.A., Luxembourg	22724	Luxlog S.A., Luxembourg	22722
		Luxray S.A.H., Luxembourg	22722

Mandy S.A., Luxembourg	22743	SEDEV, Société Européenne pour le Développe- ment S.A.H., Luxembourg	22738
Medea Holding S.A., Luxembourg	22721	Sedellco Holding S.A., Luxembourg	22721
Megagestion S.A., Luxembourg	22737	Siv-Holding S.A., Luxembourg	22728
Metec S.A.H., Luxembourg	22722	Socfinal S.A.H., Luxembourg	22733
MFS Funds, Sicav, Luxembourg	22732	Socfinasia S.A.H., Luxembourg	22734
Monapa Holding S.A., Luxembourg	22738	Société Maria-Rheinsheim S.A., Luxembourg	22731
Mondofinance International S.A.H., Luxembourg .	22739	Soluxol S.A.H., Luxembourg	22741
Mytaluma S.A., Luxembourg	22731	Sotralentz Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette . . .	22709
Natec S.A.H., Luxembourg	22746	Sotralentz Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette . .	22710
Navilift S.A.H., Luxembourg	22722	Strategic Fund, Sicav, Luxembourg	22751
Nomina S.A., Luxembourg	22730	Sun Life Global Portfolio, Sicav, Luxembourg	22729
Nopal Holding S.A., Luxembourg	22726	T & M Holding S.A., Luxembourg	22744
Obanosh S.A.H., Luxembourg	22739	T.G. International S.A., Luxembourg	22725
P.A.R.A.D.I.S.O. Trust S.A., Luxembourg	22744	Tandorry S.A., Luxembourg	22751
Papyrus S.A., Ehlerange	22745	Tepimo S.A.H., Luxembourg	22741
Parts International S.A.H., Luxembourg	22724	Tis-Holding S.A., Luxembourg	22728
Pierra Menta Holding S.A., Luxembourg	22751	Tit-Holding S.A., Luxembourg	22728
R.D.I., Research & Development International S.A., Luxembourg	22731	Trade and Polichemical Holding S.A., Luxem- bourg	22729
Ravago S.A., Luxembourg	22748	Trèfle à 4F S.A.H., Luxembourg	22725
Realfond Holding S.A., Luxembourg	22749	Trinity S.A., Luxembourg	22749
Regidor Holding S.A., Luxembourg	22739	Truffi International S.A., Moutfort	22730
Reliant International Corporation S.A., Luxem- bourg	22730	Twin Chest S.A.H., Luxembourg	22749
Robeco Lux-o-Rente, Sicav, Luxembourg	22721	Valensole S.A.H., Luxembourg	22745
Romed International S.A.H., Luxembourg	22749	Velafi Holding S.A., Luxembourg	22741
Rordi Holding S.A., Luxembourg	22738	Vero Partners S.A., Luxembourg	22740
Sadyd S.A., Luxembourg	22741	Villeneuve Investissements S.A.H., Luxembourg . .	22736
Santar Holding S.A., Luxembourg	22740	ZIN S.A.H., Luxembourg	22746
Scip-Holding S.A., Luxembourg	22728		

G.B.O.-GENERAL BEVERAGE OVERSEAS, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 10.460.

Société anonyme constituée sous la dénomination de BOTAL S.A., suivant acte reçu par Maître Albert Stremmer, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 18 octobre 1972, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 195 du 30 novembre 1972. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 octobre 1980, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 270 du 22 novembre 1980. Les statuts ont ensuite été modifiés et la dénomination sociale changée en G.B.P.-GENERAL BEVERAGE PANAMERICANA suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 décembre 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 81 du 26 mars 1988. Ensuite, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 4 juin 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 457 du 10 décembre 1991. La société a adopté la présente dénomination sociale suivant acte reçu par le même notaire en date du 22 novembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 220 du 25 mai 1992. Enfin, les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 23 novembre 1992, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Association C n° 48 du 2 février 1993, en date du 4 juin 1993, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 505 du 25 octobre 1993, en date du 14 juillet 1993, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 505 du 25 octobre 1993, en date du 17 décembre 1996, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 153 du 28 mars 1997, et en date du 9 mars 1998, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 435 du 16 juin 1998.

En vertu des dispositions de l'article 314 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes annuels consolidés au 31 mars 2000, le rapport consolidé de gestion, ainsi que le rapport de la personne chargée du contrôle de ces comptes, de la société mère BACARDI-MARTINI B.V., avec siège à Amsterdam (Pays-Bas), enregistrés à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

G.B.O.-GENERAL BEVERAGE OVERSEAS

Société anonyme

Signature / Signature

(71415/546/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

E.T.B.O. EUROPEAN TRADING AND BUSINESS OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 120, rue de Hollerich.

L'an deux mille, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme E.T.B.O. EUROPEAN TRADING AND BUSINESS OFFICE S.A., avec siège à Steinfort, (RC numéro B 69.356, constituée suivant acte notarié du 1^{er} avril 1999, publié au Mémorial C numéro 480 du 24 juin 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à Hagen.

Madame la présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit :

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social à Steinfort à L-1740 Luxembourg, 120, rue de Hollerich.

2) Modification afférente de l'article 2 alinéa 2 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'adresse du siège est: L-1740 Luxembourg, 120, rue de Hollerich.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, il y a lieu de modifier l'article 2 alinéa 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Alinéa 2. Le siège est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'Administration. Sa durée est illimitée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à environ vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec la notaire la présente minute.

Signé: Quintus-Claude, Arosio, Diederich, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2000, vol. 864, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme.

Pétange, le 4 décembre 2000.

G. d'Huart.

(71393/206/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg.

R. C. Luxembourg B 29.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour EQUILIBRAGE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(71383/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

EUROPEAN BUSINESS NETWORK S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1940 Luxembourg, 218, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.461.

*Minutes of Reconvened Extraordinary Meeting of Shareholders
held in Luxembourg at 11.00 a.m. on the 12th November 2000*

Present:

Anthony J. Nightingale («AJN»)

Vincent J. Derudder («VJD»)

Maître Rollinger (representing Emmanuel Wolf)

Michael Lodhi («ML»)

Fabrice Chinetti («FC»)

Alain Heinz («AH») (representing Mrs J. Reid and the Estate of K. Reid)

Maître Entringer

1. This reconvened meeting was opened by the Chairman of the Board, Mr Anthony Nightingale (AJN), the previous meeting of the 14th November 2000 having been adjourned for four weeks. AJN asks if everyone is happy to conduct the meeting in the English language, no objections are made. Mr Michael Lodhi (ML) was appointed as Scrutineer of the Share Registry, and to take the Minutes of the meeting. AJN also notes that the meeting has been correctly convened and holds copies of the various press notices.

2. AJN requests an attendance report:

Maître Rollinger (representing Emmanuel Wolf) is in possession of 152,947 shares, AJN is in possession of 44,392 plus 7,702 shares held by EIFAN (Holdings) S.A., Alain Heinz presents a Power of Attorney from Mrs Reid for 15,000 shares Fabrice Chinetti is in possession of 1,045 shares, Vincent Derudder states his holding is the same as at the previous meeting 14th November 2000, Michael Lodhi presents a Power of Attorney from Mr John Goffe for 1,500 shares.

3. The motion is: The revocation of Mr Nightingale as a Director of the Company.

A vote is held:

Maître Rollinger - against the motion

Vincent Derudder - abstains

Alain Heinz - against the motion

Fabrice Chinetti - against the motion

Michael Lodhi - against the motion

Anthony Nightingale - against the motion

The motion is denied.

4. AJN believes that in light of this vote all other points on the agenda are invalid.

This agreed by those in attendance.

5. AJN closes the meeting at 11.15 a.m.

M. Lodhi / A. J. Nightingale

Scrutateur / Chairman

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71396/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

EURVERPACK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.521.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 24, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2000

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de EDIFAC S.A., Caroline Folmer et Jean Lambert, administrateurs, ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes, TRUSTAUDIT S.A. sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2001.

Extrait sincère et conforme

EURVERPACK S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 24, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71401/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

EURO LORD TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 69.237.

Liste de Présence

<i>Gérant:</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signature</i>
- Monsieur José Jumeaux	100 actions	Signature
Total:	100 actions	

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

L'an deux mille, le douze décembre 2000 à Luxembourg, 11.00 heures.

S'est réunie en assemblée générale extraordinaire de la société EURO LORD TRADING, S.à r.l., établie et ayant son siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 69.237.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur José Jumeaux.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Patricia Catucci.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Séverine Flammang.

Le gérant présent à l'assemblée et le nombre de parts possédées par lui sont les suivantes:

Monsieur José Jumeaux	100 actions
Total:	100 actions

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

A. Transfert de 50% des parts de FIDUFRANCE S.A. à DEG CONSEIL S.A.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolutions**Première résolution*

L'assemblée accepte le transfert de 50% des parts de FIDUFRANCE S.A. à DEG CONSEIL S.A.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 12 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire**qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 12 décembre à 11 heures*

L'assemblée accepte le transfert de 50% des parts de FIDUFRANCE S.A. vers DEG CONSEIL S.A.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représenté.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 29, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71400/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

**SOTRALENTZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS METALLIQUES QUIRING S.A.).**

Siège social: L-4003 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 9.015.

L'an deux mille, le seize novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires de la société ENTREPRISE DE CONSTRUCTION METALLIQUES QUIRING S.A., avec siège social à L-4003 Esch-sur-Alzette, Zone industrielle, R. C. Luxembourg B 9.015, constituée suivant acte reçu par-devant Maître Antoine-Frédéric-Léon-Marc Elter, notaire de résidence à Junglinster, avec résidence actuellement à Luxembourg, en date du 5 mai 1970, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C, numéro 135 du 14 août 1979, modifiée suivant acte du même notaire, en date du 24 novembre 1980, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C, numéro 300 du 27 décembre 1980, modifiée suivant acte reçu par-devant Maître Frank Baden,

notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1990, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C 481 du 28 décembre 1990.

La société a été constituée originairement sous la forme d'une société à responsabilité limitée. La société a été transformée en une «société anonyme» suivant acte reçu par Maître Frank Baden, en date du 13 juin 1991, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Mémorial C 466 du 19 décembre 1991.

L'assemblée est ouverte à 8.30 heures et est présidée par Maître Rina Breininger, avocat, demeurant à Luxembourg. Le président désigne comme secrétaire Madame Peggy Olinger, employée privée, demeurant à Bettembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Maître Tessa Stocklausen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de 20.400.000,- LUF (vingt millions quatre cent mille francs luxembourgeois) sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu des convocations préalables.

II. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

- 1) Changement de la dénomination sociale
- 2) Modification de l'article 1^{er} des statuts pour le mettre en concordance avec les décisions prises;
- 3) Divers.

III. L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société pour lui donner la dénomination sociale suivante:
SOTRALENZ LUXEMBOURG S.A.

Deuxième résolution

L'article 1^{er} des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il existe une société anonyme sous la dénomination SOTRALENZ LUXEMBOURG S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée à 9.00 heures.

En foi de quoi, Nous notaire instrumentaire, avons signé le présent document à la date donnée en tête.

Et lecture faite aux personnes comparantes, celles-ci ont signé le présent acte le notaire.

Signé: R. Breininger, P. Olinger, T. Stocklausen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 77, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 décembre 2000.

T. Metzler.

(71381/222/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

SOTRALENZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4003 Esch-sur-Alzette Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 9.015.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 décembre 2000.

T. Metzler.

(71382/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-2634 Senningerberg, route de Trèves, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 73.145.

—
In the year two thousand, on the fifth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société anonyme GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., having its registered office in Luxembourg, Senningerberg, incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, notary, as a société à responsabilité limitée on 6th December, 1999 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 120 on the 4th February, 2000.

The Corporation was transformed into a société anonyme by a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, on 1st February, 2000, published in the Mémorial n° 363 on the 20th May, 2000.

The articles of incorporation were last amended by a deed of the undersigned notary on 28th November, 2000, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided over by Mrs Toinon Hoss, maître en droit, residing at Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Bertrand Reimmel, maître en droit, residing at Luxembourg.

The meeting elected as scrutineers Mr Pit Reckinger, maître en droit, residing at Luxembourg and Mrs Kathia Panichi, maître en droit, residing at Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineers and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that shareholders who together hold four hundred ninety million seven hundred sixty-three thousand four hundred eight (490.763.408) shares out of a total of five hundred and ninety five million nine hundred and sixty-nine thousand five hundred and fifty-eight (595,969,558) shares issued in the Company are present or represented so that more than half of the issued capital of the Company is present or represented at this meeting.

III. The present general meeting has been convened by notices containing the agenda sent by registered mail to all registered shareholders on 15th November, 2000 and published in the Luxemburger Wort on 18th November 2000.

IV. That this general meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on the following item of the agenda:

Agenda

1. Amendment by increase of the authorised share capital by an amount of Euro 6,000,000 represented by 30,000,000 shares of no par value; such authorisation to be valid for a period of five years from the date of publication of the deed recording the minutes of the general shareholders meeting determining the above increase of the authorised capital; reservation of the above increase of the authorised share capital for the issue of shares by way of public offering(s) without any pre-emptive subscription rights of existing shareholders and consequential amendment of article 5 of the Articles of Incorporation of the Company.

The attention of the shareholders is drawn to the fact that their preferential subscription right may be waived by the board of directors within the limits of the above increase of the authorised share capital as indicated above.

2. Acknowledgement of a report of the board of directors concerning the circumstances and price range at which additional shares may be issued under the increase of the authorised share capital under item 1 above.

3. Amendment of article 10 of the Articles of Incorporation of the Company in order to add a provision pursuant to which the board of directors shall conduct reviews of transactions between the Company and related parties (board members and/or shareholders).

After the foregoing has been approved the meeting took the following resolutions:

First resolution

The meeting, having acknowledged, heard and considered the report of the board of directors concerning the circumstances and price at which additional shares may be issued under the increase of the authorised share capital in the event that the board of directors decides to suppress preferential subscription rights of existing shareholder, decides to amend the authorised share capital by the increase thereof by an amount of Euro 6,000,000 represented by 30,000,000 shares of no par value and to reserve such additional amount for the issue of shares by way of public offering(s) without any pre-emptive subscription rights of existing shareholders. The meeting further resolved that the authorisation granted hereby is valid for a period of five years from the date of the present

general shareholders meeting (i.e. 5th December 2005).

Consequentially to the above resolution the meeting acknowledges that article 5 of the Articles of Incorporation of the Corporation is amended to read as follows:

«**Art. 5.** 5.1. The subscribed capital is set at one hundred and nineteen million one hundred and ninety three thousand nine hundred eleven point six Euro (EUR 119,193,911.6) consisting of five hundred and ninety five million nine hundred and sixty nine thousand five hundred and fifty-eight (595,969,558) shares in registered form without nominal value.

5.2. The authorised capital is fixed at four hundred million Euro (EUR 400,000,000) consisting of two billion (2,000,000,000) shares of no nominal value.

Out of the authorised share capital the board of directors is authorised to issue further shares up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time with or without reserving any pre-emptive subscription rights for existing shareholders and as it may at its discretion determine within a period expiring (x) for issues of shares reserved pursuant to items (i) to (iv) in 5.2.1. below, on the fifth anniversary after the date of publication of the minutes of the extraordinary general meeting held on 10th November 2000 (y) for issues of shares reserved pursuant to item (v) in 5.2.1. below as set out therein and (z) for any other issues of shares pursuant to 5.2.2. hereunder on the third anniversary after such date (each time subject to extensions) and to determine the conditions of any such subscription (provided that part of the authorised capital is reserved as described below).

5.2.1. Out of the authorised share capital the following items (i) to (v) shall be reserved with no pre-emption rights for:

(i) the issue of a maximum of twenty million (20,000,000) shares in exchange at a ratio of fifty (50) new shares in the Corporation for one (1) share of classes A, B or C of GEMPLUS S.A., a company incorporated under the laws of the Republic of France, registered in Marseille, under the number 349711200;

(ii) the issue of a maximum of fifty-six million eight hundred forty-five thousand and seven hundred (56,845,700) shares either in exchange at a ratio of fifty (50) new shares of the Corporation for one share of GEMPLUS S.A. to be issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February 2000 or before or with respect to options to be issued by the Company to subscribe for shares in the Company upon terms identical to those existing for options issued under any of the GEMPLUS S.A. stock option plans in existence on 1st February, 2000 or before, against surrender or exchange of, or renunciation to such latter stock options in the same amounts on an adjusted basis (subject to the applicable ratio);

(iii) the issue of a maximum of fifty million (50,000,000) shares with respect to the options granted to the employees or officers of the Gemplus Group (including any subsidiaries or affiliates of the Corporation) in accordance with the stock option plan as from time to time determined by the board of directors subject to such further conditions as may be imposed by the general meeting of shareholders;

(iv) the issue of a total number of a maximum of up to sixty million (60,000,000) shares without nominal value to senior management, board members and/or executives throughout the GEMPLUS Group either (a) by way of stock options, the terms and conditions thereof and/or relating thereto to be determined by the board of directors at its sole discretion, and/or (b) except in the case of board members, by way of free shares, the Corporation transferring, upon the issue of such free shares, an amount equivalent to the accounting par of such shares from its realised profits or distributable reserves to its share capital; and

(v) the issue of a total number of a maximum of up to thirty million (30,000,000) shares without nominal value in relation to public offering(s) of shares to take place prior to 5th December, 2005.

5.2.2. Notwithstanding the foregoing it is specified that any other issues of shares within the authorised share capital may be made with or without reserving to the existing shareholders a preferential subscription right as determined by the board of directors.

5.3. A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, prepared at the request of the board of directors against presentation of the documents providing for the share subscriptions and payment therefor.

5.4. The authorised and the subscribed capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.5. The Corporation may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares. «Votes:

For: four hundred sixty-five million seven hundred sixty-three thousand four hundred eight (465.763.408)

Against: zero (0)

Abstentions: twenty-five million (25.000.000).

Second resolution

The meeting decides to amend article 10 of the Articles of Incorporation of the Corporation in order to add the following provision pursuant to which the board of directors shall conduct reviews of transactions between the Company and related parties (board members and/or shareholders) as paragraph 9 of article 10 (the existing provisions of article 10 to remain unchanged):

«The board of directors will conduct appropriate reviews of all related party transactions on an on-going basis and the audit committee will review potential conflict of interest situations and will submit recommendations to the board of directors as appropriate.»

Votes:

For: four hundred sixty-three million one hundred thirteen hundred four hundred eight (463.113.408)

Against: zero (0)

Abstentions: twenty-seven million six hundred fifty thousand (27.650.000).

The meeting thereafter continued without the presence of the notary.

The undersigned notary, who understands and speaks English, acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le cinq décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, Senningerberg, constituée suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, notaire, comme une société à responsabilité limitée en date du 6 décembre 1999 publiée au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations («Mémorial») n°120 du 4 février 2000.

La société a été transformée en société anonyme suivant acte reçu par Me Gérard Lecuit, prénommé, en date du 1^{er} février 2000, publié au Mémorial n° 363 en date du 20 mai 2000.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 novembre 2000, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par Me Toinon HOSS, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Me Bertrand Reimmel, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateurs: Me Pit Reckinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, et Me Kathia Panichi, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur la liste de présence signée par la Présidente, le Secrétaire, les Scrutateurs et le notaire instrumentant.

Cette liste de présence ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que des actionnaires détenant ensemble quatre cent quatre-vingt-dix millions sept cent soixante-trois mille quatre cent huit (490.763.408) actions des cinq cent quatre-vingt quinze millions neuf cent soixante neuf mille cinq cent cinquante-huit (595.969.558) actions émises par la Société sont présents ou représentés, de sorte que plus de la moitié du capital émis de la Société est présent ou représenté à la présente assemblée.

III. La présente assemblée générale a été convoquée par une convocation énonçant l'ordre du jour, et envoyée par lettre recommandée le 15 novembre 2000 à tous les détenteurs d'actions inscrits au registre d'actionnaires et publiée au Luxemburger Wort en date du 18 novembre 2000.

IV. La présente assemblée générale est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le point suivant de l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification par augmentation du capital autorisé d'un montant de Euro 6.000.000 représenté par trente millions d'actions sans valeur nominale; cette autorisation sera valable pour une période de 5 ans à partir de la date de la publication de l'acte notarié enregistrant le procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires déterminant l'augmentation du capital autorisé mentionné ci-dessus; réservation de ladite augmentation du capital autorisé pour l'émission d'actions dans le cadre d'offre(s) publique(s) sans réserver de droit de souscription préférentiel pour les actionnaires existants et modifications conséquentes de l'article 5 des Statuts de la Société.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que leur droit préférentiel de souscription peut être supprimé par le conseil d'administration dans les limites de l'augmentation du capital autorisé telle que déterminée ci-avant.

2. Prise de connaissance d'un rapport du conseil d'administration concernant les circonstances et la fourchette de prix auxquelles des actions supplémentaires peuvent être émises dans le cadre de l'augmentation du capital autorisé sous le point 1 ci-avant.

3. Modification de l'article 10 des Statuts de la Société afin d'y ajouter un paragraphe conformément auquel le conseil d'administration procédera à des analyses des transactions conclues entre la Société et des parties affiliées (membres du conseil d'administration et/ou actionnaires).

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance, entendu et délibéré sur le rapport du conseil d'administration concernant les circonstances et prix auxquelles des actions supplémentaires peuvent être émises dans le cadre de l'augmentation du capital autorisé au cas où le conseil d'administration déciderait de supprimer le droit préférentiel de souscription existant au profit des actionnaires actuels, décide de modifier le capital autorisé en l'augmentant d'un montant de euro 6.000.000 représentés par 30.000.000 actions sans valeur nominale et de réserver ce montant supplémentaire pour l'émission d'actions dans le cadre d'offre(s) publique(s) sans droit préférentiel pour les actionnaires existants. L'assemblée décide également que l'autorisation accordée par les présentes est valable pour une période de 5 ans à partir de la date de cette assemblée générale des actionnaires (c.à.d. 5 décembre 2005).

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée prend connaissance que l'article 5 des Statuts de la Société est modifié comme suit:

«**Art. 5.** 5.1 Le capital souscrit s'élève à cent dix neuf millions cent quatre-vingt treize mille neuf cent onze virgule six Euros (EUR 119.193.911,6) divisé en cinq cent quatre-vingt quinze millions neuf cent soixante-neuf mille cinq cent cinquante-huit (595.969.558) actions nominatives sans valeur nominale.

5.2 Le capital autorisé s'élève à quatre cents millions d'Euros (EUR 400.000.000,-) divisé en deux milliards (2.000.000.000) d'actions sans valeur nominale.

A l'intérieur du capital autorisé le conseil d'administration est autorisé à émettre de nouvelles actions dans la limite du capital autorisé en une ou plusieurs fois avec ou sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants tel que déterminé de manière discrétionnaire par le conseil, pendant une période expirant (x) pour les émissions d'actions réservées conformément aux points (i) à (iv) de 5.2.1 ci-dessous le 5^{ème} anniversaire après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 novembre 2000 (y) pour toute émission d'actions réservées conformément au point (v) de 5.2.1 tel que déterminé en ce point 5.2.1 (v) et (z) pour toute autre émission d'actions conformément à 5.2.2 ci-dessous au 3^{ème} anniversaire après cette date (chaque fois sous réserve d'extensions), et déterminer les conditions d'une telle (étant entendu qu'une partie du capital autorisé est réservée tel que décrit ci-dessous).

5.2.1 Du capital autorisé les points suivants (i) à (iv) seront réservés sans droit préférentiel de souscription à:

(i) l'émission d'un maximum de vingt millions (20.000.000) d'actions suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action des classes A, B ou C de GEMPLUS S.A., une société constituée sous les lois françaises et enregistrée à Marseille sous le no 349711200;

(ii) l'émission d'un maximum de cinquante-six millions huit cent quarante-cinq mille sept cents (56.845.700) actions soit suivant un rapport d'échange de cinquante (50) nouvelles actions de la Société pour une (1) action de GEMPLUS S.A. soit émises dans le cadre d'un quelconque plan d'option d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou avant cette date ou en relation avec des options devant être émises par la Société de souscrire à des actions de la Société en termes identiques à ceux existant pour des options émises sous l'un quelconque des plans d'options d'actions de GEMPLUS S.A. existant au 1^{er} février 2000 ou avant cette date, contre remise ou échange de, ou renonciation à, ces options d'actions existantes dans le même montant sur base ajustée (tenant compte du ratio applicable);

(iii) l'émission d'un maximum de cinquante millions (50.000.000) d'actions en relation avec les options émises aux employés du groupe GEMPLUS (y compris toute filiale ou société affiliée à la Société) conformément aux termes et conditions du plan d'option d'actions déterminé par le conseil d'administration et sous réserve d'autres conditions qui pourront être imposées par l'assemblée générale des actionnaires; et

(iv) l'émission d'un maximum de soixante millions (60.000.000) d'actions sans valeur nominale aux cadres supérieurs (senior management), administrateurs et/ou aux cadres exécutifs (executives) du groupe GEMPLUS, soit (i) au moyen d'options d'actions, les termes et conditions desquels et/ou en relation avec ces options, à être déterminés par le conseil d'administration de manière discrétionnaire, et/ou (ii) sauf pour les administrateurs au moyen d'actions gratuites, la Société transférant au moment d'une émission de telles actions gratuites un montant équivalent au pair comptable de ces actions, de ses profits réalisés ou ses réserves disponibles de son capital social.

(v) l'émission d'un maximum de trente millions (30.000.000) d'actions sans valeur nominale dans le cadre d'offre(s) publique(s) d'actions avant le 5 décembre 2005.

5.2.2 Sans égard pour ce qui précède il est spécifié que toutes autres émissions d'actions dans le cadre du capital autorisé pourront être réalisées avec ou sans réservation de droits préférentiels de souscription aux actionnaires existants tel que le conseil d'administration décidera.

5.3 Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé sera constatée par acte notarié, préparé à la requête du conseil d'administration sur présentation des documents démontrant la souscription et le paiement.

5.4 Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduit par une décision prise par l'assemblée des actionnaires adoptée selon les modalités prévues pour la modification des Statuts.

5.5 La Société peut dans la mesure permise par la loi et aux conditions prévues par la loi racheter ses propres actions.»

Votes:

Pour: quatre cent soixante-cinq millions sept cent soixante-trois mille quatre cent huit (463.763.408)

Contre: zéro (0)

Abstentions: vingt-cinq millions (25.000.000).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 10 des Statuts de la Société afin d'ajouter le paragraphe qui suit conformément auquel le conseil d'administration reverra les transactions conclues entre la société et des parties affiliées (membres du conseil d'administration et/ou actionnaires) comme paragraphe 9 de l'article 10 (les dispositions existantes de l'article 10 n'étant pas modifiées):

«Le conseil d'administration analysera de façon appropriée toutes les transactions avec des parties affiliées sur une base continue et le comité d'audit analysera les situations de conflit potentiels et fera des recommandations d'administration tel qu'approprié.»

Votes:

Pour: quatre cent soixante-cinq millions cent treize mille quatre cent huit (465.113.408)

Contre: zéro (0)

Abstention: vingt-sept millions six cent cinquante mille (25.650.000).

L'assemblée générale continua sans la présence du notaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française; il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Signé: T. Hoss, B. Reimmel, P. Reckinger, K. Panichi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 12, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

J. Elvinger.

(71727/211/265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2000.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2634 Senningerberg, route de Trèves, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.145.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2000.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(71728/211/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2000.

HIFI-CONNECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.307.

L'an deux mille, le quinze novembre,
Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société à responsabilité limitée HIFI INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-3254 Bettembourg, route de Luxembourg, ici représentée par son gérant Monsieur Hubert Lonfils, gérant de société, demeurant à Lasne (Belgique), Clos des Faisans, 6.

Lequel comparant agissant ès dites qualités a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I. La société HIFI INTERNATIONAL, S.à r.l., préqualifiée est la seule et l'unique associée de la société à responsabilité limitée HIFI-CONNECTION, S.à r.l., pouvant faire le commerce sous les enseignes suivantes: HIFI-CONNEXION, SECURITY CONNECTION, VIDEO CONNECTION, VIDEO INTERNATIONAL, VIDEO TECHNOLOGY LUXEMBOURG, VIDEO LUXEMBOURG, LUX-VIDEO, IFFLI, IFFLI INTERNATIONAL IFFLI-CONNEXION, IFFLI-CONNECTION, CONNEXION et CONNECTION, avec siège social à L-1740 Luxembourg, 132 route de Hollerich, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 21 mars 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 226 du 18 août 1989,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, le 4 mai 1990, publié au Mémorial C numéro 415 du 12 novembre 1990,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, le 26 juin 1990, publié au Mémorial C numéro 32 du 30 janvier 1991,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, le 5 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 661 du 29 décembre 1995,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, le 30 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 721 du 6 octobre 1998,

modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jean Seckler, le 13 avril 2000, publié au Mémorial C numéro 627 du 4 septembre 2000,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 30.307.

II. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (frs. 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales entièrement libérées de mille francs (frs. 1.000,-) chacune, détenues par la société à responsabilité limitée HIFI INTERNATIONAL, S.à r.l., préqualifiée.

III. La société HIFI INTERNATIONAL, S.à r.l., représentée comme dit ci-avant, représentant en tant que seule et unique associée l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de L-1740 Luxembourg, 132, route de Hollerich à L-3254 Bettembourg, route de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier en conséquence l'article 5 (premier alinéa) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. (Premier alinéa).** Le siège de la société est établi à Bettembourg.»

IV. Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de trente mille francs (frs. 30.000,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associée unique en étant solidairement tenu envers le notaire.

V. Le comparant élit domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, Notaire.

Signé: H. Lonfils, Tom Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 74, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 décembre 2000.

T. Metzler.

(71423/222/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

HIFI-CONNECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.307.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 décembre 2000.

Signature.

(71424/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.628.

Extrait de la résolution du Conseil d'Administration du 7 décembre 2000

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration de la société EUROPE INVESTORS & FINANCE S.A. que:

- acceptation de la démission de Dennis Bosje de son poste d'Administrateur de la société,
- nomination de M. Michael Wittmann au poste d'Administrateur jusqu'à ratification par la prochaine Assemblée Générale.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 26, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71402/729/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

FIDUCIAIRE PIRANHAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 13.779.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

(71404/540/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

FIDUCIAIRE PIRANHAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 13.779.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 juillet 2000 ainsi que du Conseil d'administration qui l'a immédiatement suivi:

a) qu'ont été réélus comme administrateurs pour une durée de six années:

- M. Marc Jones, Réviseur d'entreprises, Expert-comptable, Luxembourg,

- Mme Simone Fehlen, sans état, Senningerberg/Luxembourg,

- Mme Mady Jones, Docteur ès sciences nat., Luxembourg;

b) qu'a été réélue comme Commissaire aux comptes pour une durée de six années:

- Mme Suzette Meres, Expert-comptable, Luxembourg;

c) que, suite à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration, les pouvoirs de la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation ont été délégués à M. Marc Jones, prénommé, qui a accepté.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 7, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71405/540/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

G.A.C. TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.209.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour G.A.C. TRUST HOLDING S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(71414/744/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

FINANCE ORION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 39.433.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

(71408/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

FINANCE ORION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 39.433.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

(71409/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

FINANCE ORION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 39.433.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 29, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

(71410/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

GOSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 73.023.

—
L'an deux mille, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GOSUN S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal,

Constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 6 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 105 du 1^{er} février 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 73.023.

L'assemblée est ouverte à 16.15 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à Lorry-les-Metz.

Qui désigne comme secrétaire Madame Céline Fournier, employée privée, demeurant à Metz.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales en vue de la fusion entre les sociétés anonymes ASARI S.A. et GOSUN S.A. ayant toutes deux leur siège à Luxembourg.

2) Approbation du rapport de l'expert indépendant prescrit par l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales.

3) Constatation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.

4) Approbation du projet de fusion publié au Mémorial C numéro 175 du 2 octobre 2000.

- 5) Constatation de la réalisation de la fusion avec effet au 1^{er} octobre 2000.
- 6) Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat.
- 7) Constatation de la dissolution de la société GOSUN S.A.
- 8) Divers,

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

IV. Les dispositions de la loi du 10 août 1915 telles que modifiées relatives aux fusions et plus particulièrement celles des articles 258, 261 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales ont été respectées, à savoir:

a) Publication du projet de fusion établi par les conseils d'administration des sociétés qui fusionnent, le 2 octobre 2000 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 715 soit un mois au moins avant la réunion des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

b) Dépôt le 7 octobre 2000 des documents exigés par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales au siège des sociétés un mois au moins avant la date de la réunion des assemblées générales en vue de leur inspection par les actionnaires.

Une attestation, établie par le conseil d'administration de la société le 15 novembre 2000, certifiant le dépôt de ces documents pendant le délai légal au siège social de la société, restera annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale, après avoir délibéré sur le projet de fusion, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée approuve le rapport du Conseil d'Administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales en vue de la fusion entre les sociétés anonymes ASARI S.A. et GOSUN S.A. ayant toutes deux leur siège à Luxembourg, étant entendu que le rapport d'échange à retenir est de 1 action ASARI S.A. pour 1 action GOSUN S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve le rapport de l'expert indépendant Monsieur Nicolas Vainker, réviseur d'entreprises à Luxembourg, établi en date du 15 septembre 2000, prescrit par l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales.

Troisième résolution

L'assemblée constate l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.

Quatrième résolution

L'assemblée approuve et ratifie le projet de fusion tel que publié au Mémorial C numéro 175 du 2 octobre 2000, contenant absorption de la société, étant entendu que le rapport d'échange à retenir est de 1 action ASARI S.A. pour 1 action GOSUN S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée constate la réalisation de la fusion avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2000.

Sixième résolution

L'assemblée donne décharge aux organes de la société dissoute, à savoir les administrateurs et le commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat.

Septième résolution

L'assemblée décide la dissolution de la société absorbée GOSUN S.A.

Constatation

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales, atteste par les présentes l'existence et la légalité du projet de fusion et des actes et formalités incombant à la société en relation avec le projet de fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 30.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, C. Fournier, S. Mathot, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2000, vol. 6CS, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 14 décembre 2000. P. Decker.
(71416/206/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

GS SPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 13-17, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.861.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 décembre 2000, vol. 318, fol. 43, case 10/3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(71417/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

F. J. F., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Koerich.
R. C. Luxembourg B 73.494.

L'an deux mille, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Pedro Delfim Rodrigues, maçon, demeurant à L-8388 Koerich, 6, Chemin de la Source.
- 2) Monsieur Fernando Feio Inacio, administrateur de sociétés, demeurant à L-8388 Koerich, 6, Chemin de la Source, ici représentés par Monsieur Paul Diederich, comptable, demeurant à L-8368 Hagen, en vertu de deux procurations annexées au présent acte,

seuls associés (suite à des cessions de parts sous seing privé) de la société à responsabilité limitée F.J.F., S.à r.l., avec siège à Koerich, (numéro RC B numéro 73.494), constituée suivant acte notarié du 14 décembre 1999, publié au Mémorial C N°198 du 9 mars 2000.

Lesquels comparants ont prié le notaire d'acter ce qui suit:

- 1) Nouvelle souscription du capital social et changement de l'article 5 alinéa 2:

Art. 5. Alinéa 2. Les parts sociales sont suscrites comme suit:

- Monsieur Pedro Delfim Rodrigues, préqualifié.	20 parts sociales
- Monsieur Fernando Feio Inacio, préqualifié	80 parts sociales
Total:	100 parts sociales

Gérance

Sont nommés gérants:

gérant administratif, Monsieur Fernando Feio Inacio, préqualifié.

gérant technique, Monsieur Pedro Delfim Rodrigues, préqualifié.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

ET après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: P. Diederich, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2000, vol. 864, fol. 50, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme.

Pétange, le 4 décembre 2000. G. d'Huart.
(71413/207/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

ING RPI SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.289.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 18, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

ING RPF SOPARFI A, S.à r.l.

Signatures

(71436/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2014 Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.

H. R. Luxembourg B 58.478.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 10. Oktober 2000

Ort: Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.

Beginn: 15.00 Uhr.

Vorsitzender: Lothar Rafalski.

Protokollführer: Dinah Reuland.

Stimmzähler: Matthias Meyer.

Tagesordnung:

1. Eintritt der Herren Eberhard Heck und Axel Janik als Mitglieder des Verwaltungsrates.

2. Austritt des Herrn Thomas Wedewer aus dem Verwaltungsrat.

3. Einführung des Euro als neue Bilanzwährung zum 31. Dezember 2000.

Die Aktionäre sind durch Vollmacht (siehe Anhang I) wie folgt vertreten:

Kapital

HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., Luxembourg, vertreten durch Matthias Meyer	246.654,06 EUR
LUXINIA S.A., Luxembourg, vertreten durch Matthias Meyer	1.239,46 EUR
	<u>247.893,52 EUR</u>

Damit sind 100% des Kapitals vertreten. Die Generalversammlung ist beschlußfähig.

Zu Punkt 1

Die Versammlung beschließt, dass die Herren Eberhard Heck und Axel Janik mit Wirkung zum 1. Januar 2001 zu Mitgliedern des Verwaltungsrates ernannt werden.

Zu Punkt 2

Die Versammlung stimmt dem Austritt von Herrn Thomas Wedewer aus dem Verwaltungsrat zu.

Zu Punkt 3

Die Versammlung beschließt, dass zum 31. Dezember 2000 der Euro als neue Bilanzwährung geführt wird.

Der Vorsitzende schließt die Generalversammlung gegen 15.15 Uhr.

Luxembourg, den 10. Oktober 2000.

L. Rafalski / D. Reuland / M. Meyer

Vorsitzender / Protokollführer / Stimmzähler

VOLLMACHT

Hierdurch ermächtigen wir - mit der Befugnis, Unterbevollmächtigte zu bestellen -

Herrn

Matthias Meyer

6, boulevard Joseph II

Luxembourg

uns in der am 10. Oktober 2000 stattfindenden ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A. zu vertreten und das Stimmrecht für uns aus nom. EUR 1.239,46 Aktien auszuüben.

Die Tagesordnung beinhaltet folgende Punkte:

1. Eintritt der Herren Eberhard Heck und Axel Janik als Mitglieder des Verwaltungsrates.

2. Austritt des Herrn Thomas Wedewer aus dem Verwaltungsrat.

3. Einführung des Euro als neue Bilanzwährung zum 31. Dezember 2000.

Der Bevollmächtigte ist beauftragt, in allen Punkten im Sinne der Vorschläge der Verwaltung zu stimmen.

Luxembourg, den 6. Oktober 2000.

LUXINIA S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 31, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71421/000/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2000.

SEDELLCO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 15 juin 2001 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

(03224/000/19)

Le Conseil d'Administration.

MEDEA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.158.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03284/000/17)

AURA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.092.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 9 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03285/000/16)

**ROBECO LUX-O-RENTE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. RG LUX-O-RENTE FUND).**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 47.779.

Shareholders are hereby informed that on May 31, 2001, the Extraordinary General Meeting of Shareholders decided to effectively change the name of the SICAV from RG LUX-O-RENTE FUND to ROBECO LUX-O-RENTE.

The Luxembourg Stock Exchange has been requested to quote the fund under its new name, which will be effective from June 21, 2001. The name change will not affect the existing fund codes and ISIN codes.
(03397/755/11) The Board of Directors.

NAVILIFT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 15.158.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 juillet 2001* à 15.00 heures à Luxembourg, au 5, boulevard de la Foire, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03188/534/16)

Le Conseil d'Administration.

METEC S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 21.173.

Die Aktionäre werden hiermit zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *12. Juli 2001* um 14.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuzuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

I (03191/534/17)

Der Verwaltungsrat.

LUXRAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.552.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 2001* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03193/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LUXLOG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.414.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 2001* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03194/534/16)

Le Conseil d'Administration.

LOOPING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 58.335.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 2001* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03195/534/17)

Le Conseil d'Administration.

ITALGAMMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.993.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 juillet 2001* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03196/534/16)

Le Conseil d'Administration.

INTERCHARTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 15.101.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 2001* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03197/534/16)

Le Conseil d'Administration.

INDUSTRIAL PARTNERSHIP, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 15, rue de la Chapelle.
H. R. Luxemburg B 73.500.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *12. Juli 2001* um 11.00 Uhr in Luxemburg, 5, boulevard de la Foire, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

I (03198/534/17)

Der Verwaltungsrat.

FAITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxemburg B 71.160.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *12 juillet 2001* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03200/534/16)

Le Conseil d'Administration.

PARTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
R.C. Luxemburg B 55.107.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 juillet 2001* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (03211/795/18)

Le Conseil d'Administration.

LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
R.C. Luxemburg B 8.201.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *July 13, 2001* at 5.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts as at December 31, 1999 and December 2000 and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor thereon.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 1999 and December 31, 2000.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.

4. Elections.
5. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
6. Authorization to the board of directors to proceed with the formalities of conversion of the share capital and the authorized capital into Euro, to increase the share capital and the authorized capital, to adapt or suppress the face value of the shares and to adapt the by-laws in accordance with the law of December 10, 1998 amending the law of August 10, 1915 on commercial companies.
7. Miscellaneous.

I (03215/534/22)

The board of directors.

BEST PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C. Luxembourg B 11.289.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *13 juillet 2001* à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03216/534/16)

Le Conseil d'Administration.

TREFLE A 4F, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 66.173.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *12 juillet 2001* à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03217/534/16)

Le Conseil d'Administration.

T.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 60.923.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juillet 2001* à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (03238/806/16)

Le Conseil d'Administration.

LASTOUR & CO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 31.488.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mercredi *11 juillet 2001* à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers

I (03258/546/19)

Le Conseil d'Administration.

EXOBOIS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 31.486.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le mercredi *11 juillet 2001* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (03259/546/19)

Le Conseil d'Administration.

NOPAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 47.459.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *13 juillet 2001* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Indication de l'entree où les livres et documents de la société ont été déposés et vont être conservés pour une durée de cinq ans.

I (03276/795/16)

Le Liquidateur.

LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *27 juillet 2001* à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 11 juin 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03300/696/15)

Le Conseil d'Administration.

AZABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 66.018.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 juillet 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03301/029/20)

Le Conseil d'administration.

KAPINVEST EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.653.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 juillet 2001 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03302/029/20)

Le Conseil d'administration.

GINOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 23.655.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
4. Divers.

I (03305/005/16)

Le Conseil d'Administration.

TIT-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.485.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 juillet 2001* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (03307/696/17)

Le Conseil d'Administration.

TIS-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.484.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 juillet 2001* à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (03308/696/17)

Le Conseil d'Administration.

SIV-HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.483.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 juillet 2001* à 12.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (03309/696/17)

Le Conseil d'Administration.

SCIP-HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 43.481.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 juillet 2001* à 11.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

5. Divers.

I (03310/696/17)

Le Conseil d'Administration.

BUILDINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 67.888.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *11 juillet 2001* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

5. Divers.

I (03311/696/17)

Le Conseil d'Administration.

TRADE AND POLICHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 30.810.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 juillet 2001* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Nominations statutaires.

5. Divers.

I (03312/696/16)

Le Conseil d'Administration.

ENSIEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 30.795.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *9 juillet 2001* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

5. Divers.

I (03313/696/17)

Le Conseil d'Administration.

SUN LIFE GLOBAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 27.526.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of Sun Life Global Portfolio will be held at the registered office of the Company, 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg on *July 11, 2001* at 3.30 p.m. for the following purposes:

Agenda:

1. To hear:
 - a) the management report of the Directors;
 - b) the report of the Auditor.
2. To approve the Statements of Total Net Assets and the statement of Operations for the year ended March 31, 2001.
3. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties for the year ended March 31, 2001.
4. To re-elect the Directors and to elect as Directors Mr Edmund Dendauw, Mr Greg Cremen and Ms Sonia Dauvergne to serve until the next Annual General Meeting of Shareholders.
5. To elect the Auditor, specifically PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. to serve until the next Annual General Meeting of Shareholders.
6. Other matters.

Note: Approval of the above resolutions will require the affirmative vote of a majority of the shares present or represented at the Meeting with no minimum number of shares present or represented in order for a quorum to be present. Each whole share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting.

I (03354/755/26)

By order of the Board of Directors.

TRUFFI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 24.959.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juillet 2001 à 15.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2000.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

I (03365/698/17)

Le Conseil d'Administration.

RELIANT INTERNATIONAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 29.831.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juillet 2001 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2000.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

I (03366/698/17)

Le Conseil d'Administration.

NOMINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 32.409.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juillet 2001 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2000.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

I (03367/698/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE MARIA-RHEINSHEIM, Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 306.

Les actionnaires de la Société MARIA-RHEINSHEIM S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

laquelle se tiendra à Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse, Bloc «G», salle GII du rez-de-chaussée le jeudi 12 juillet 2001 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 2000
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

A. Robert

Président du conseil d'administration

I (03372/000/18)

R.D.I., RESEARCH & DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 34.823.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 9 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03377/005/16)

Le Conseil d'Administration.

MYTALUMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 29.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 9 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
4. Divers.

I (03378/005/15)

Le Conseil d'Administration.

BENTEX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 23.657.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *10 juillet 2001* à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
4. Divers.

I (03379/005/15)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN MODULAR CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.277.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le *20 juillet 2001* à 15.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 1999 et affectation du résultat;
3. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 et affectation du résultat;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes ainsi que pour la non tenue de l'Assemblée à la date statutaire;
6. Divers.

I (03384/000/17)

Le Conseil d'Administration.

MFS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.346.

Since the quorum required by law was not reached at the first extraordinary shareholders' meeting held on June 18, 2001, notice is hereby given to the shareholders of MFS FUNDS that a

SECOND EXTRAORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

shall be held before notary, at the registered office of the Company, 47, boulevard Royal, Luxembourg on *July 25, 2001* at local time with the following agenda:

Agenda:

1. Amendment to Article 5 paragraph 4 of the Articles of Incorporation to be completed in fine as follows:
«...such as the reservation of certain classes of shares to specific categories of investors, specific minimum investment amount, specific commissions, charges or fees structure, dividend policy or other criteria.»
2. Amendment to Article 5 paragraph 5 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows in order to allow the Board of Directors of the Company to issue new classes of shares as it determines from time to time:
«The classes of shares which the Company is authorized to issue, at the discretion of the Board of Directors, and with respect to each Fund, are inter alia as follows.»
3. For the same reasons, amendment to Article 5 paragraph 6 sentence 1 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows:
«The Board of Directors is authorized without limitation and at any time to issue additional shares of any class designated in these Articles or of any other classes as it determines from time to time, of no par value fully-paid up for all Funds at the respective Net Asset Value per share determined in accordance with Article 17 hereof without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe for the shares to be issued.»
4. For the same reasons, amendment to Article 16 paragraph 4, Article 17 paragraph 10 point 1), Article 18 paragraph 2 and Article 22 paragraphs 2 and 3 of the Articles of Incorporation to enlarge the concept of the classes of shares and consequently to add after any reference to currently designated classes of shares a reference to «any subsequently authorized class having the same characteristics».

5. Amendment to Article 11 of the Articles of Incorporation in order to add a new paragraph in fine worded as follows:
«In order to reduce operating and administrative costs while allowing a larger spreading of investment risk, the Board of Directors may decide that all or part of the assets of the Company will be co-managed with assets belonging to other Luxembourg collective investment undertakings or that all or part of the assets of the Funds and/or classes of shares will be co-managed among themselves.»
6. Amendment to Article 12 and Article 19 of the Articles of Incorporation to delete the last paragraph.
7. Amendment to Article 19 paragraph 1 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows:
«The Company shall bear all expenses connected with its establishment as well as the fees due to the Investment Manager - which shall not exceed an annual rate of 2,5 % of a Fund's average daily Net Asset Value -, the Distributor... (same existing text)».
8. Amendment to Article 23 paragraph 3 of the Articles of Incorporation to be reworded as follows:
«A Fund may be terminated by resolution of the Board of Directors of the Company if the Net Asset Value of a Fund is below such amount as determined by the Board of Directors from time to time or in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economic, or military emergencies, or if the Board of Directors should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of shareholders, that a Fund should be terminated. In such events, the assets of the Fund shall be realized, the liabilities discharged and the net proceeds of realization distributed to shareholders in proportion to their holding of shares in that Fund. In such event, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. The Board of Directors shall have the possibility to decide whether the shares shall continue to be redeemed after the date of the decision to liquidate the Fund.»
9. Amendment to Article 23 of the Articles of Incorporation to be completed in fine by the following wording:
«A Fund may be contributed to another Luxembourg investment fund organized under Part I of the Law of March 30, 1988 on undertakings for collective investment by resolution of the Board of Directors of the Company in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economic, or military emergencies, or if the Board of Directors should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of shareholders, that a Fund should be contributed to another fund. In such events, notice shall be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. Each shareholder of the relevant Fund shall be given the possibility within a period to be determined by the Board of Directors, but not being less than one month, and notified as said above, to request, free of any redemption charge, the repurchase of its shares. Any applicable contingent deferred sales charges are not to be considered as redemption charges and shall therefore be due. At the close of such period, the contribution shall be binding for all shareholders who did not request a redemption. In the case of a contribution to an unincorporated fund, however, the contribution will be binding only on shareholders who expressly agreed to the contribution. When a Fund is contributed to another Luxembourg investment fund, the valuation of the Fund's assets shall be verified by an auditor who shall issue a written report at the time of the contribution. A Fund may be contributed to a foreign investment fund only when the relevant Fund's shareholders have unanimously approved the contribution or on the condition that only the shareholders who have approved such contribution are effectively transferred to that foreign fund.»

There shall be no quorum requirement and the resolutions shall be passed by a majority of 2/3 of the shares present or represented at the meeting.

Each share is entitled to one vote.

Proxies should arrive at the registered office of the Company at least 48 hours before the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares two clear days before the meeting at the registered office of the Company.

I (03398/755/82)

By order of the Board of Directors.

SOCFINAL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 5.937.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 10 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social, 4 avenue Guillaume à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la voir fixer au mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 12.00 heures et modification subséquente du premier alinéa de l'article 26 des statuts pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

«**Art. 26. Premier alinéa.** Chaque année, le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai ou le lendemain, si c'est un jour férié, à 12.00 heures, a lieu à Luxembourg, au siège social ou en tout autre endroit de la commune du siège social mentionné dans les convocations, une assemblée générale ordinaire, qui se réunit pour entendre les rapports des administrateurs et des commissaires, discuter et, s'il y a lieu, approuver les comptes annuels, nommer les administrateurs ou commissaires, leur donner décharge, s'il y a lieu, par un vote spécial et, en général, délibérer sur tous les objets à l'ordre du jour.»

2. Dispositions transitoires:

A titre de dispositions transitoires et conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, se tiendra le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai 2002 à 12.00 heures.

3. Suppression de l'article 22 des statuts et renumérotation subséquente des articles des statuts.

4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres conformément aux dispositions statutaires cinq jours au moins avant l'assemblée, c'est-à-dire le 3 juillet 2001 au plus tard, aux guichets des établissements suivants:

au Luxembourg: CREDIT EUROPEEN LUXEMBOURG

52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg

eu Belgique: CAISSE PRIVEE BANQUE S.A.

2, place du Champ de Mars, B-1050 Bruxelles et agences.

en Suisse: COMPAGNIE BANCAIRE GENEVE

6 rue de la Corraterie, CH-1211 Genève

Les propriétaires d'actions nominatives qui ont l'intention d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée à la poste dans le même délai.

I (03399/000/41)

Le Conseil d'Administration.

SOCFINASIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 10.534.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 10 juillet 2001 à 14.45 heures au siège social, 4 avenue Guillaume à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la voir fixer au mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 11.00 heures et modification subséquente du premier alinéa de l'article 26 des statuts pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

«**Art. 26. Premier alinéa.** Chaque année, le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai ou le lendemain, si c'est un jour férié, à 11.00 heures, a lieu à Luxembourg, au siège social ou en tout autre endroit de la commune du siège social mentionné dans les convocations, une assemblée générale ordinaire, qui se réunit pour entendre les rapports des administrateurs et des commissaires, discuter et, s'il y a lieu, approuver les comptes annuels, nommer les administrateurs ou commissaires, leur donner décharge, s'il y a lieu, par un vote spécial et, en général, délibérer sur tous les objets à l'ordre du jour.»

2. Dispositions transitoires:

A titre de dispositions transitoires et conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, se tiendra le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai 2002 à 11.00 heures.

3. Divers.

Pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres conformément aux dispositions statutaires cinq jours au moins avant l'assemblée, c'est-à-dire le 3 juillet 2001 au plus tard, aux guichets des établissements suivants:

au Luxembourg: CREDIT EUROPEEN LUXEMBOURG

52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg

eu Belgique: CAISSE PRIVEE BANQUE S.A.

2, place du Champ de Mars, B-1050 Bruxelles et agences.

en Suisse: COMPAGNIE BANCAIRE GENEVE

6 rue de la Corraterie, CH-1211 Genève

Les propriétaires d'actions nominatives qui ont l'intention d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée à la poste dans le même délai.

I (03400/000/40)

Le Conseil d'Administration.

INTERCULTURES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 6.225.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 10 juillet 2001 à 14.30 heures au siège social, 4 avenue Guillaume à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la voir fixer au mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 10.00 heures et modification subséquente du premier alinéa de l'article 28 des statuts pour lui donner la nouvelle teneur suivante
«Art. 28. Premier alinéa. Chaque année, le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai ou le lendemain, si c'est un jour férié, à 10.00 heures, a lieu à Luxembourg, au siège social ou en tout autre endroit de la commune du siège social mentionné dans les convocations, une assemblée générale ordinaire, qui se réunit pour entendre les rapports des administrateurs et des commissaires, discuter et, s'il y a lieu, approuver les comptes annuels, nommer les administrateurs ou commissaires, leur donner décharge, s'il y a lieu, par un vote spécial et, en général, délibérer sur tous les objets à l'ordre du jour.»
2. Dispositions transitoires:
A titre de dispositions transitoires et conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, se tiendra le mercredi qui suit le dernier mardi du mois de mai 2002 à 10.00 heures.
3. Suppression de l'article 24 des statuts et renumérotation subséquente des articles des statuts.
4. Divers.

Pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres conformément aux dispositions statutaires cinq jours au moins avant l'assemblée, c'est-à-dire le 3 juillet 2001 au plus tard, aux guichets des établissements suivants:

au Luxembourg: CREDIT EUROPEEN LUXEMBOURG

52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg

eu Belgique: CAISSE PRIVEE BANQUE S.A.

2, place du Champ de Mars, B-1050 Bruxelles et agences.

en Suisse: COMPAGNIE BANCAIRE GENEVE

6 rue de la Corraterie, CH-1211 Genève

Les propriétaires d'actions nominatives qui ont l'intention d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'en informer le Conseil d'Administration par lettre recommandée à la poste dans le même délai.

I (03401/000/41)

*Le Conseil d'Administration.***IBEX CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 51.847.

Les actionnaires de la société, sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 2 juillet 2001 à 14.00 heures

L'ordre du jour sera le suivant:

Ordre du jour:

1. Soumission et approbation des rapports du Conseil d'administration.
2. Soumission et approbation des rapports du Commissaire aux comptes.
3. Soumission et approbation des comptes des exercices aux 30 juin 1997, 1998, 1999, 2000.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
6. Décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Acceptation de la nomination de M. Paul K. Schminke comme Administrateur.
8. Acceptation de la démission de M. Richard Neech comme Administrateur.
9. Acceptation de la nomination de M. François Lancon comme Auditeur en remplacement de KPMG.
10. Divers.

I (03402/634/22)

Le Conseil d'administration.

ARATOC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.137.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 16 juillet 2001 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nomination statutaire.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03403/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.637.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le vendredi 13 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- Autorisation à conférer au Conseil d'Administration de convertir le capital social de la société de LUF en Euro dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03404/755/20)

Le Conseil d'Administration.

VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.989.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 2 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03012/755/18)

Le Conseil d'Administration.

22737

DAKARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.080.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le mardi 3 juillet 2001 à 15.00 heures à Luxembourg, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03036/000/15)

Le Conseil d'Administration.

MEGAGESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 51.829.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
5. Divers

II (03042/788/17)

Le Conseil d'Administration.

COMAST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.542.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03046/795/15)

Le Conseil d'Administration.

CHERI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.857.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juillet 2001 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 10 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03059/795/15)

Le Conseil d'Administration.

22738

HOLLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.515.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 9 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 8 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03060/795/15)

Le Conseil d'Administration.

MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 9 juillet 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mai 2001 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03061/795/15)

Le Conseil d'Administration.

RORDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.272.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on July 2, 2001 at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (03103/795/14)

The Board of Directors.

SEDEV, SOCIETE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.298.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juillet 2001 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03104/795/14)

Le Conseil d'Administration.

REGIDOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.270.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *July 3, 2001* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (03105/795/)

The Board of Directors.

MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.397.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *3 juillet 2001* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03106/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ALPINE FOREIGN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.311.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *2 juillet 2001* à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03112/534/15)

Le Conseil d'Administration.

OBANOSH, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.378.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le *2 juillet 2001* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03113/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SANTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.446.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 juillet 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (03114/534/16)

Le Conseil d'Administration.

VERO PARTNERS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 60.653.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 juillet 2001 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes y relatifs.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Autorisation au Conseil d'Administration dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, de procéder aux formalités de conversion du capital social (et du capital autorisé) en EURO, d'augmenter le capital social (et le capital autorisé), d'adapter ou de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et d'adapter les statuts en conséquence.
7. Divers.

II (03115/534/22)

Le Conseil d'Administration.

AMBERLUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.492.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 juillet 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03116/534/15)

Le Conseil d'Administration.

FICINO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.395.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 juillet 2001 à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03117/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SOLUXOL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 6.077.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 juillet 2001 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03118/534/15)

Le Conseil d'Administration.

VELAFI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.341.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 juillet 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03119/534/15)

Le Conseil d'Administration.

TEPIMO, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.726.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 4 juillet 2001 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03120/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SADYD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.878.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. remplacement du Commissaire aux Comptes;
- g. nominations statutaires;
- h. conversion du capital social en Euros;
- i. divers.

II (03126/045/19)

*Le Conseil d'Administration.***FUTUR 2000, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 39.343.

La première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 28 mai 2001 à 11.00 heures n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour faute de quorum de présence,

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 12 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Suppression transitoire de la valeur nominale des actions.
- Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de franc français en Euro avec effet au 1^{er} janvier 2001 au cours de 1 Euro pour 6,55957 FRF, le nouveau capital de la société s'élevant à 5.488.164,62 EUR.
- Réduction du capital social à concurrence de quatre millions cinq cent trente-huit mille cent soixante-quatre Euros et soixante-deux Cents (4.538.164,62 EUR) pour le ramener de son montant actuel de cinq millions quatre cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-quatre Euros et soixante-deux Cents (5.488.164,62 EUR) à neuf cent cinquante mille Euros (950.000 EUR) par le remboursement aux actionnaires au prorata de leur participation, sans modification du nombre d'actions.
- Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration pour l'exécution des présentes et notamment pour effectuer le remboursement aux actionnaires.
- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Cette seconde assemblée générale extraordinaire prendra les décisions quelle que soit la proportion de capital représentée à l'Assemblée; les résolutions pour être valables devront réunir au moins deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03132/755/29)

*Le Conseil d'Administration.***BERENIS, Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 18.900.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, le lundi 2 juillet 2001 à 15.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du commissaire de vérification des comptes de la liquidation;
2. Décharge au liquidateur et au commissaire;
3. Clôture de la liquidation;
4. Divers.

II (03140/546/15)

Le Conseil d'Administration.

BERENIS, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 18.900.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg, le lundi 2 juillet 2001 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du liquidateur et présentation des comptes de la liquidation;
2. Nomination d'un commissaire de vérification des comptes de la liquidation.

II (03141/546/13)

Le liquidateur.

MANDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 48.272.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2000;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2000;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. conversion du capital social en Euro;
- g. délibération suivant article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (03144/045/18)

Le Conseil d'Administration.

ARDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 18.987.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 mars 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers

II (03145/806/16)

Le Conseil d'Administration.

BUVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.522.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 5 juillet 2001 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport du Commissaire à la liquidation, Monsieur Pierre Schill,
- Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation,
- Clôture de la liquidation,
- Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant 5 ans.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03153/755/17)

Le Conseil d'Administration.

P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.218.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *July 4, 2001* at 15.00 p.m. at the registered office, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the annual accounts, the reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the balance sheet and profit and loss account as of December 31, 2000.
3. Allocation of the year end results.
4. Discharge of the Directors and the Auditor.
5. Election of the Board Members and the Auditor.
6. Miscellaneous business.

II (03158/029/17)

The Board of Directors.

T & M HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.422.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 2 *juillet 2001* à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (03161/029/18)

Le Conseil d'administration.

COREVEST - COMPAGNIE DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.190.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 4 *juillet 2001* à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (03162/029/18)

Le Conseil d'administration.

VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.373.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 2 juillet 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (03163/029/18)

Le Conseil d'administration.

FIDELITY FUNDS II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1021 Luxembourg, place de l'Etoile.
R. C. Luxembourg B 76.939.

At the Extraordinary General Meeting held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Thursday 31, May 2001 at 11.00 a.m., a quorum was not attained. Therefore:

Notice is hereby given that the

ADJOURNED EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of FIDELITY FUNDS II («the Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Tuesday 10, July 2001 at 10 a.m. local time to consider the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of paragraph 9 «Valuation regulations», sub-paragraph F d) of article 22 of the Articles of Incorporation by deleting the last part of the sentence so that it reads as follows:
«d) where the Corporation incurs a liability which relates to any asset attributable to a particular pool or class of shares or to any action taken in connection with an asset attributable to a particular pool or class of shares, such liability shall be allocated to the relevant pool and/or class of shares.»

The resolution requires a majority in favour of at least two-thirds of the votes cast. Holders present in person or by proxy, whatever their number and the number of shares held by them, will constitute a quorum at the adjourned meeting. Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them. To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 7 July 2001 by 12.00 noon (Luxembourg time) at the latest. Proxies received at the first meeting will be held and valid for the adjourned meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3 %) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote on their behalf. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Dated: 31 May 2001.

II (03176/584/30)

By Order of the Board of Directors.

PAPYRUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. - Ouest.
R. C. Luxembourg B 4.759.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, le mardi 10 juillet 2001 à 9.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts en fixant le siège à Sanem.
2. Modification de l'article 4 en fixant une durée indéterminée.
3. Conversion du capital social de 12.800.000,- LUF en 317.303,71 EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001 et augmentation du capital de 2.696,29 EUR par prélèvement sur le bénéfice reporté. Le capital de 320.000,- EUR sera représenté par 6.400 actions de 50,- EUR chacune.
4. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

5. Modification de l'article 10 des statuts en donnant pouvoir au conseil d'administration de décider des acomptes sur dividendes.
6. Modification de l'article 15 des statuts en éliminant le dépôt d'actions de garantie et de lui donner la teneur suivante:
«La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi».
7. Modification de l'article 18 en remplaçant «à Bertrange» par «au siège de la société».

II (03178/000/23)

Le Conseil d'Administration.

ALMA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 62.494.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 4 juillet 2001 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels clôturant au 31 décembre 2000, affectation des résultats;
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra consécutivement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire avec l'ordre du jour suivant:

- Conversion en euro du capital social en conformité avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

II (03181/506/20)

Le Conseil d'Administration.

ZIN S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.348.

Die Aktionäre werden hiermit zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 3. Juli 2001 um 11.00 Uhr in Luxembourg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuzuweisung per 31. Dezember 2000
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

II (03185/534/16)

Der Verwaltungsrat.

NATEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 33.445.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03189/534/15)

Le Conseil d'Administration.

HENRI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 69.921.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 3 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (03199/534/16)

Le Conseil d'Administration.

ELSA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.510.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 4 juillet 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03203/534/15)

Le Conseil d'Administration.

CHABLIS S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C. Luxembourg B 44.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03206/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BRAUNFINANZ, Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R.C. Luxembourg B 50.240.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 4 juillet 2001 à 10.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03207/534/15)

Le Conseil d'Administration.

BERING VENTURE CAPITAL A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C. Luxembourg B 44.012.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03208/534/15)

Le Conseil d'Administration.

RAVAGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.035.

Messieurs les Actionnaires sont informés que l'assemblée générale extraordinaire qui aurait dû se tenir le 29 mai 2001 avec le même ordre du jour que ci-dessous n'a pu avoir lieu, faute d'avoir réuni le quorum de présence requis.

Ils sont dès lors priés de présenter à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Modification de la date statutaire de l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai au premier vendredi du mois de juillet.
2. Modification de l'article 23 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit chaque année le premier vendredi du mois de juillet à 11.00 heures, ou, si n'est pas un jour ouvrable, le premier jour ouvrable suivant.»
3. Divers.

II (03237/595/19)

Le Conseil d'Administration.

GIRASOL PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.194.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03239/005/17)

Le Conseil d'Administration.

CIMBEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 35.187.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2001.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (03240/005/17)

*Le Conseil d'Administration.***ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

II (03241/696/15)

*Le Conseil d'Administration.***TWIN CHEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 55.573.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (03248/696/16)

*Le Conseil d'Administration.***TRINITY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.849.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (03249/696/14)

*Le Conseil d'Administration.***REALFOND HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.934.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juillet 2001 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03250/696/15)

Le Conseil d'Administration.

KOLIRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 65.237.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (03251/696/14)

Le Conseil d'Administration.

HALETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.915.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (03252/696/14)

Le Conseil d'Administration.

HADAFIN EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 55.318.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1999 et 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03253/696/15)

Le Conseil d'Administration.

CAR SUD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 43.342.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 juillet 2001 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (03254/696/14)

*Le Conseil d'Administration.***TANDORRY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.340.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (03262/000/17)

*Le Conseil d'Administration.***PIERRA MENTA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 77.672.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juillet 2001 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice clôturant au 31 décembre 2000;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000;
- affectation des résultats au 31 décembre 2000;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (03264/000/18)

*Le Conseil d'Administration.***STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 35.127.

Etant donné qu'aucun actionnaire n'était présent ou représenté lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 juin 2001, Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

UNE SECONDE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le lundi 2 juillet 2001 à 15.00 heures, à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
2. Présentation et approbation du rapport du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
3. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000;
4. Affectation des résultats de l'exercice;
5. Décharge aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs certificats auprès de la BANQUE GENE-

RALE DU LUXEMBOURG, ou au siège social de la société, contre récépissé donnant accès à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant la réunion.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

II (03266/584/30)

Le Conseil d'Administration.

HOCHSTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 18.582.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 2 juillet 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission des administrateurs et nomination de leurs remplaçants
2. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
4. Transfert du siège social de la société
5. Divers.

II (03272/029/16)

Le Conseil d'Administration.

ACE FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 50.182.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 29 juin 2001 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Changement du capital en euro
6. Divers

II (03280/000/19)

Le Conseil d'Administration.

BGP COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 238, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.588.

N'ayant pas rassemblé la moitié au moins du capital social lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue le mercredi 6 juin 2001 à 16.00 heures pour voter sur certains points mentionnés à l'ordre du jour, Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à une

SECONDE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra le mercredi 4 juillet 2001 à 16.00 heures au 238, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
2. pouvoirs à donner
3. questions diverses

II (03281/000/18)

Le Conseil d'Administration.